

**DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORTS SCOLAIRES
POUR 2019 / 2020 **BAS-RHIN****

Chers parents,

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2019 / 2020 sont ouvertes.

Les demandes d'abonnement sont à retirer au secrétariat de l'établissement.

Dans le cas d'une garde alternée, si l'élève utilise deux moyens de transport différents, il faudra envoyer les deux demandes de transport, accompagnées d'une copie du jugement du tribunal précisant qu'il y a garde alternée. Dans ce cas uniquement, le montant équivalent à une seule participation financière sera demandé à la famille.

Les élèves seront avisés des modalités de distribution ou de rechargement des cartes par le transporteur en temps utiles.

Les demandes d'abonnement SNCF sont à retirer au secrétariat de l'établissement.

Pour les liaisons assurées conjointement par le train et les lignes régulières départementales, vous devrez opter entre l'un ou l'autre des deux abonnements, vous ne pouvez pas cumuler les deux modes de transport.

Rappel : les anciens élèves ne doivent pas oublier de faire leur réinscription.

*Isabelle RIEHL
Assistante de Direction*